



C.F.P.P.A. de la mer et du littoral
BOURCEFRANC LE CHAPUS



APPRENEZ AVEC NOUS
CONTACTEZ LE SECRÉTARIAT

rue William Bertrand,
17560 BOURCEFRANC
05 46 85 98 20
cfppa.bourcefranc@educagri.fr

TAUX DE RÉUSSITE

100 % (EN 2022)

TAUX DE SATISFACTION

97 % (EN 2022)

MISE À JOUR ET VALIDÉE LE 20/02/2023

Nous vous guidons à l'aide de nos formations, notre centre peut vous aider à élaborer votre projet professionnel et vous accompagne dans votre évolution.



LE CERTIFICAT RESTREINT D'OPÉRATEUR

Le Certificat Restreint d'Opérateur permet à son titulaire d'exercer des fonctions d'opérateur, des radiocommunications dans le cadre du Système Mondial de Détresse et de Sécurité en Mer (SMDSM) à bord des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche ou aux cultures marines, et ce, dans la zone océanique A1.

PUBLIC CONCERNE

Salarié, demandeur d'emploi et chef d'entreprise.

L'inscription se fait sur dossier. Une session est planifiée deux fois par semestre. Nous consulter pour les dates.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour bénéficier d'une adaptation de parcours ou d'une réorientation.

FINANCEMENT ET REMUNERATION

Diverses possibilités (OPCO, Transitions Pro, personnel, employeurs, Pôle emploi, CPF...), selon votre cas, contactez nous.

LA FORMATION



PRE-REQUIS

- Etre titulaire d'un certificat d'aptitude médicale à la navigation, en cours de validité.
- Avoir 18 ans le jour de la demande du certificat.



MODALITES

Un coût de 416.5 € pour une durée de 24 heures 30 en temps plein.

Formation dispensée en centre.

Voie de formation : Formation continue.

Le parcours est adapté suivant les modules déjà acquis.



OBJECTIF ET CONTENU

Module CRO-1 « Base CRO »:

- Cadre réglementaire du service mobile maritime,
- Identification des stations radio,
- Ouvrages et documents,
- Principe des radios communications maritimes,
- Les équipements du SMDSM,
- Autres équipements,
- La recherche et le sauvetage,
- Correspondance publique.

Module CRO-2« Anglais CRO »:

- Utilisation de l'anglais.

Formation théorique et pratique (cours, exercices et simulations).



DIPLOME

Le Certificat Restreint d'Opérateur est un titre délivré par la Direction Interrégionale de la Mer Sud Atlantique aux candidats qui ont suivi l'ensemble des modules et qui sont admis à l'examen.

Evaluations orales, écrites et pratiques.

Possibilité de poursuite en Certificat Général d'Opérateur.

RS 742

CONTENU CONFORME À L'ARRÊTÉ DU 8 FÉVRIER 2016 MODIFIÉ, RELATIF À LA DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT RESTREINT D'OPÉRATEUR, DU CERTIFICAT GÉNÉRAL D'OPÉRATEUR ET DU CERTIFICAT DE RADIOELECTRONICIEN DE PREMIÈRE CLASSE DU SERVICE MOBILE MARITIME ET DU SERVICE MOBILE PAR SATELLITE ET SON ANNEXE I ET II, CONSULTABLE SUR WWW.UCEM-NANTES.FR